



RAPPORT ANNUEL 2014



Projet Pédagogique Particulier
agrée et subsidié
par la Communauté française

INTRODUCTION

Comme chaque année, ce rapport est l'occasion, en première partie, de faire parler les chiffres. Plus concrètement, cela permet par exemple de visionner de quel arrondissement proviennent les jeunes que nous prenons en charge, avec quel mandant nous travaillons plus régulièrement, quelle est la durée moyenne de placement ou encore quel est le nombre de réintégrations familiales.

Les réponses apportées dans ce rapport sont précisées par type de projet.

En seconde partie, un clin d'œil tout particulier sera dirigé vers les projets hors mandat d'Amarrage que sont «Atouts Vents» et «Africapsud». Une partie qualitative vous informera sur l'ensemble des activités réalisées au quotidien par les équipes de l'Amarrage au bénéfice des enfants et des jeunes.

Enfin, pour vous aider à mieux cerner en quoi consiste notre travail, nous avons illustré cela au travers d'une présentation synthétique de 2 situations.

Une troisième partie exposera la situation financière.

Pour rappel, voici les différents projets d'Amarrage ASBL.

Les projets dits «mandatés» agréés et subventionnés par la Fédération Wallonie Bruxelles

- Le Colombier, maison d'hébergement de 15 PEC à Houtain-le-Val pour enfants de 3 à 18 ans.
- Le Cabestan, maison d'hébergement de 10 PEC à Braine-l'Alleud pour enfants de 3 à 18 ans.
- L'Estacade, maison d'hébergement de 10 PEC à Braine-l'Alleud pour enfants de 3 à 18 ans.
- Le Grément, maison d'hébergement de 10 PEC à Nivelles pour adolescentes de 13 à 18 ans.
- Le Chenal, projet sport-aventure à Hennuyères pour 10 jeunes de 15 à 18 ans
- Cap Solidarité, projet éducatif de rupture au Bénin pour 8 jeunes de 16 à 18 ans.

Au total, ces projets peuvent prendre en charge simultanément 63 jeunes.

Nous avons aussi le projet Atouts Vents, qui gère deux outils dits transversaux qui s'adressent à tous les jeunes qui sont ou sont passés par Amarrage. Ces projets sont financés en partie sur fond propre : le service de coaching et de stage actions

Et en plus, nous avons également développé des projets hors mandat.

- Un projet totalement financé sur fond propre, Africapsud, qui propose d'une part un séjour interculturel en Afrique, soit en groupe, soit en individuel. Et d'autre part du renforcement de capacité aux ONG carrefour jeunesse Niger et Bénin.
- Un projet d'échange formatif et de stage au Bénin financé par WBI.
- Le projet «RIRE» financé par l'Union Européenne. L'Amarrage co-gère avec l'état Béninois un centre fermé, situé à Cotonou, pour mineurs Béninois.

Thierry Verdeyen
Directeur général



TABLE DES MATIERES

01	RAPPORT DE GESTION	4
I.	Personnel	4
1.1.	ETP	4
1.2.	Personnes physiques	4
1.3.	Personnel au Bénin	4
2.	Prise en charge (PEC)	4
2.1.	Nombre de situations prises en charge	4
2.2.	Origine des jeunes suivant les arrondissements	5
2.2.1.	Le projet des maisons d'hébergement (Cabestan, Estacade, Gréement, Colombier)	5
2.2.2.	Le projet du chenal	5
2.2.3.	Le projet Cap Solidarité	5
2.2.4.	Conclusions	5
2.3.	Répartition des PEC suivant les mandants	6
2.3.1.	Autorité administrative	6
2.3.2.	Autorité judiciaire	6
2.3.3.	Origine de la demande de PEC pour les projets d'hébergement (Cabestan, Estacade, Gréement, Colombier)	6
2.3.4.	Origine de la demande de PEC pour le projet du Chenal	6
2.3.5.	Origine de la demande de PEC pour le projet Cap Solidarité	6
2.3.6.	Conclusion	7
2.4.	PEC suivant les mandants pour les arrondissements de Nivelles et Bruxelles	7
2.5.	Durée moyenne de placement	7
2.6.	Age des enfants accueillis en maison familiale	7
2.7.	Entrées et sorties 2014	8
2.7.1.	Entrées 2014 en maison d'hébergement	8
2.7.2.	Sorties 2014 pour les maisons d'hébergement	8
2.7.3.	Sorties 2014 pour le Chenal	8
2.7.4.	Sorties 2014 pour Cap Solidarité	8
2.8.	Travail avec la famille (Code 5, Code M) à partir d'une maison familiale	8
2.9.	Les demandes d'admission	9
2.10.	Pourcentage d'occupation des projets	9
02	PARTIE QUALITATIVE	10
I.	Activités et projets	10
1.1.	Organisation de camps de vacances	10
1.2.	Organisation d'expéditions sportives ou humanitaires	10
1.3.	Les loisirs de jeunes au quotidien c'est aussi...	10
1.4.	Le bien-être	10
1.5.	La Maison des Ados	11
1.6.	Les séjours de rupture Europe	11
1.7.	Réflexion et perspectives pour 2015	11
1.8.	Les projets Transversaux : Atouts Vents	11
1.8.1.	Les « Stages-Action »	12
1.8.2.	Le « Peer coaching »	12
1.9.	Les projets hors mandat	12
1.9.1.	Africapsud	12
1.9.2.	Projet de renforcement de capacité	14
1.9.3.	Le projet RIRE	15
2.	Subsides, Recherche de fonds et Organisation d'événements	15
3.	Nos partenaires	16
4.	Communication	16
5.	Situation de cas	17
5.1.	Le Cabestan	17
5.2.	Une situation de stage-action	17
03	RAPPORT DE GESTION	18
	Les résultats financiers	18
	1. Recettes de l'asbl Amarrage en 2013	18
	2. Dépenses de l'asbl Amarrage en 2013	18
	Composition du conseil d'administration	19
	Membres de l'assemblée générale	19
	CONCLUSION ET PERSPECTIVES	20



01 RAPPORT DE GESTION

I. Personnel

I.1. ETP

	Temps plein
Ouvriers	4,25
Employés	35,5
Total	39,75

I.2. Personnes physiques

	Temps plein	Temps partiel
Ouvriers	2	4
Employés	29	11
Total	30	15

I.3. Personnel au Bénin

Dans le cadre de nos activités au Bénin, une équipe de 5,5 béninois se charge de la prise en charge des jeunes de Cap solidarité : 2 ETP éducateurs, 3 ETP personnel technique (chauffeur, gardiens), 0,5 ETP administratif.

De plus, 1 ETP belge responsable et psychosocial est basé au Bénin pour la coordination du projet.

2. Prise en charge (PEC)

2.1. Nombre de situations prises en charge

Nous observons une augmentation de prises en charge en ce qui concerne nos maisons familiales. Cela est sans doute lié au développement de «La Maison des Ados», attenante au Colombier. Ce nouveau projet s'inscrit dans la continuité de l'hébergement en maison familiale et permet d'accueillir 5 adolescents en semi-autonomie et de les accompagner jusqu'à leur majorité.

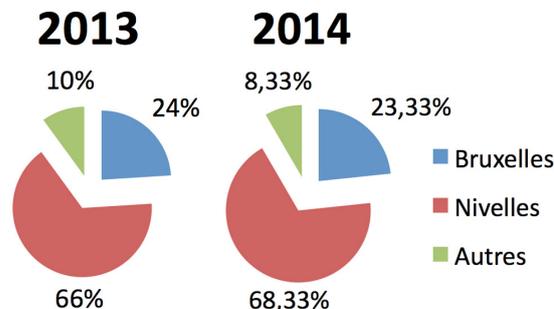
Pour information, la capacité d'accueil en service d'hébergement (SAAE) en FWB est de 2.791 prises en charge réparties dans 120 services. L'Amarrage offre 45 places sur un total de 126 en Brabant Wallon.

Année	2012	2013	2014
Maisons familiales	66	54	60
Chenal	30	31	30
Cap Solidarité	30	28	28
Total général	126	113	118

2.2. Origine des jeunes suivant les arrondissements

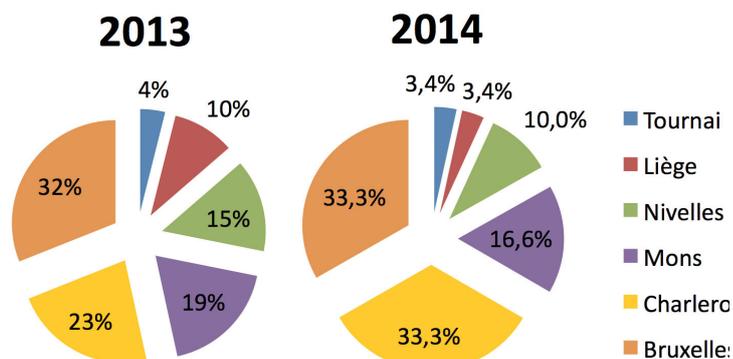
2.2.1. Projet des maisons d'hébergement (Cabestan, Estacade, Gréement, Colombier)

Comme mentionné au point 2.1, les maisons familiales ont pris en charge 60 situations en 2014, dont 68,33 % proviennent de l'arrondissement de Nivelles. Cela pourrait s'expliquer par le principe des «capacités réservées» : les places disponibles sont prioritairement proposées aux mandants de l'arrondissement dans lequel Amarrage a ses maisons d'accueil.



2.2.2. Le projet du Chenal

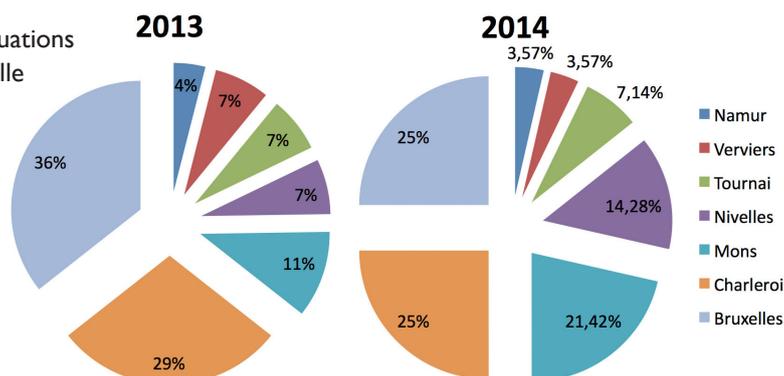
Par rapport aux maisons d'hébergement, le Chenal prend en charge des jeunes issus d'arrondissements diversifiés : ceci est dû à la particularité du projet. Le Chenal compte 30 PEC en 2014. Les arrondissements de Bruxelles et Charleroi sont ceux qui confient le plus de jeunes au Chenal, avec 20 PEC sur 30, soit deux tiers.



2.2.3. Le projet Cap Solidarité

Le projet Cap Solidarité peut prendre en charge 8 situations simultanément. Tout comme le chenal, ce projet travaille avec les mandants de divers arrondissements.

Sur les 28 PEC de cette année, 7 proviennent de Bruxelles et 7 de Charleroi. A eux deux, ces arrondissements représentent 50 % des PEC de Cap Solidarité.



2.2.4. Conclusions

Concernant les projets d'hébergement, les enfants sont essentiellement issus de l'arrondissement de Nivelles. Pour les projets du Chenal et de Cap Solidarité, nous observons un petit nombre de PEC de jeunes issus de l'arrondissement de Nivelles. Les jeunes proviennent surtout des arrondissements de Charleroi et de Bruxelles.

2.3. Répartition des PEC suivant les mandants

Les enfants et les jeunes sont confiés à un des 6 projets subventionnés de l'Amarrage par une autorité administrative ou judiciaire.

2.3.1. Autorité administrative

- *Le Service de l'Aide à la Jeunesse (SAJ) - aide acceptée*

Le SAJ est une autorité publique intervenant uniquement avec l'accord des intéressés. Ce service est dirigé par un conseiller. Il existe un SAJ par arrondissement.

Un des objectifs des SAJ est de faire émerger, en collaboration avec le jeune et sa famille, une solution aux problématiques afin d'éviter l'intervention de la justice.

- *Le Service de Protection Judiciaire (SPJ) - aide contrainte*

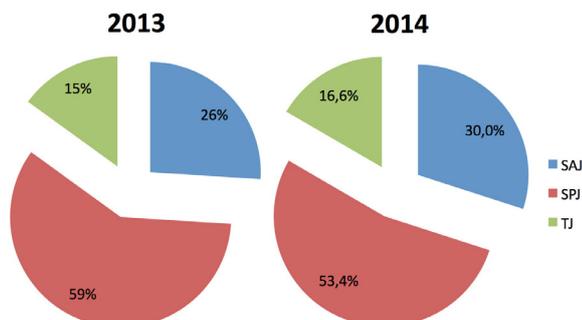
Le service judiciaire dirigé par un directeur est chargé de mettre en œuvre les décisions du Tribunal de la Jeunesse. Ce service assure également l'accompagnement des jeunes qui ont commis un fait qualifié infraction et pour lequel le Tribunal de la Jeunesse intervient au niveau protectionnel. La complexité de la Région Bruxelloise fait que le SPJ n'est que partiellement opérationnel à Bruxelles.

2.3.2. Autorité judiciaire

Le tribunal de la jeunesse (TJ) est une division du Tribunal de la Famille prévue pour les jeunes âgés de maximum 18 ans ainsi que leurs parents. Le juge de la jeunesse intervient quand :

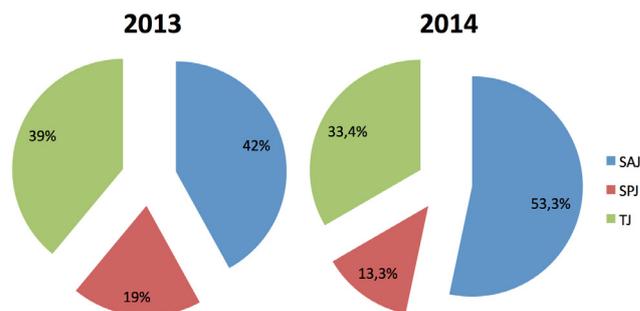
- ils ont commis des faits délictueux ;
- ils se trouvent dans une situation difficile. Soit eux-mêmes, soit leurs parents ont besoin d'une aide urgente ;
- les parents ne respectent pas leur obligation alimentaire ou se rendent coupables de maltraitance, d'abus et de négligence.

2.3.3. Origine de la demande de PEC pour les projets d'hébergement (Cabestan, Estacade, Gréement, Colombier)



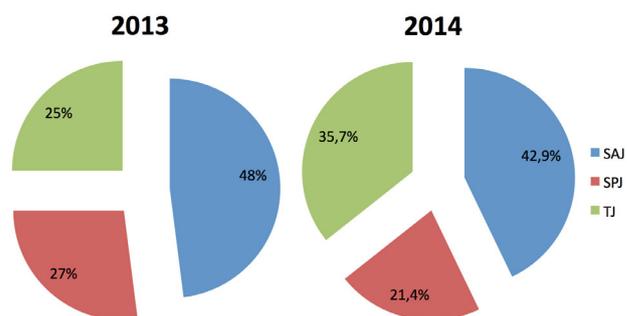
Nous observons que nous assistons depuis 2012 aux mêmes proportions SAJ, SPJ, TJ.

2.3.4. Origine de la demande de PEC pour le projet du Chenal



Le Chenal prend en charge des jeunes en danger et, en ce compris, ceux qui ont commis un fait qualifié infraction. Nous observons que les situations confiées par les TJ continuent à diminuer : nous étions à 46 % en 2012, avant de passer à 39 % en 2013 et enfin à 33,4 % en 2014. Par contre, le SAJ est le service mandant qui confie le plus de jeunes au Chenal. En effet, le SAJ confiait au Chenal 18 % des situations en 2011, avant de passer à 26 % en 2012, puis 42 % en 2013 et enfin 53,33 % en 2014. Nous observons donc que cet outil est de plus en plus utilisé de façon préventive.

2.3.5. Origine de la demande de PEC pour le projet Cap Solidarité



Comme le Chenal, les jeunes confiés à Cap Solidarité peuvent avoir commis des faits qualifiés infraction. Néanmoins, ce genre de projet a aussi tout son sens s'il est utilisé de manière préventive lorsque toutes les tentatives de solution préalable ont échoué ou encore si le jeune n'est preneur de rien d'autre. C'est pourquoi, nous observons qu'en 2014, l'aide consentie représente un peu moins de la moitié (+/- 43 %) des situations confiées à Cap solidarité, et l'aide contrainte (SPJ-TJ), un peu plus de l'autre moitié (+/- 57 %).

2.3.6. Conclusion

La conclusion de 2013 se reconferme en 2014. La situation pour l'ensemble des maisons familiales reste inchangée depuis 2011.

Pour le Chenal et Cap Solidarité, depuis 2012, le SAJ est le service mandant qui confie le plus de jeunes. Cette tendance continue cette année.

Cela peut éventuellement trouver une explication dans le fait que, depuis quelques années, les projets en faveur des jeunes en conflit avec la loi se sont multipliés, et ce, plus particulièrement en 2013, en élargissant les missions des services publics.

Il est positif de constater que les services du Chenal et de Cap Solidarité soient utilisés comme un moyen préventif d'accompagnement, comme un outil pour que le jeune puisse se remobiliser sur son projet individuel (et pas seulement comme une fin en soi).

2.4. PEC suivant les mandants pour les arrondissements de Nivelles et Bruxelles

Comme constaté au point 2.2. de ce rapport, Nivelles et Bruxelles constituent les arrondissement dont la grande majorité (67 %) des jeunes sont originaires (79/118 PEC).

Le tableau ci-dessous s'attarde plus particulièrement sur ces deux arrondissements afin de percevoir qui demande une prise en charge et pour quel projet..

	NIVELLES			BRUXELLES		
	SAJ	SPJ	TJ	SAJ	SPJ	TJ
Maisons d'hébergement	9	29	3	7	/	7
Chenal	2	/	1	5	/	5
Cap Solidarité	1	2	1	5	/	2
Sous total	12	31	5	17	/	14
TOTAL	48/118			31/118		

Ce tableau fait ressortir le SPJ comme étant un mandant très majoritaire dans l'arrondissement de Nivelles.

Le TJ de Nivelles, qui n'avait plus de situation en 2013, a confié 5 PEC à l'Amarrage en 2014.

Pour Bruxelles, on assiste à un équilibre des places entre le SAJ et le TJ.

Les services du Chenal et de Cap Solidarité restent peu utilisés par les mandants de l'arrondissement de Nivelles (2 PEC de plus qu'en 2013).

2.5. Durée moyenne de placement

	2011	2012	2013	2014
Maisons d'hébergement	25	28,8	30	29,03
Chenal	4	4	4	4
Cap Solidarité	6	6	6	6

Par projet

Cabestan	Estacade	Colombier	Grément
39,5	32,07	28,8	15,07

Cette année, nous observons une faible diminution de la durée moyenne de placement en maison d'hébergement, qui est de 29 mois (pour 30 mois en 2013). Pour information, en 2011, la durée moyenne des PEC en SAAE (services d'hébergement) était de 34 mois pour l'ensemble de ce type de services agréés de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

2.6. Age des enfants accueillis en maison familiale

Pour Cabestan, Estacade, Colombier

Age	4	5	6	7	8	9	10	11	
Accueils	/	2	1	1	6	3	3	3	
Age	12	13	14	15	16	17	18	19	Total
Accueils	2	4	2	4	8	4	3	1	47

Au niveau des maisons d'accueil (à l'exception du Grément), nous observons toujours un étalement des âges. En effet, il est important de veiller à maintenir une verticalité des âges au sein de chaque groupe et dans chaque maison, pour construire une ambiance familiale.

Cependant, il est logique d'observer une augmentation de la moyenne d'âge : en 2014, il y a 15 jeunes de 16 ans et plus (pour 6 jeunes en 2013). Cela s'explique par le développement de «La Maison des Ados». Ce projet est un «SAS» pour les adolescents à partir de 16 ans, entre la vie ne maison familiale et l'installation en kot.

Pour Grément

Age	14	15	16	17	18	Total
Accueils	1	1	5	4	2	13

Le projet du Grément fait l'objet d'un comptage séparé car il ne s'adresse qu'à des adolescentes de 13 à 18 ans. Nous sommes bien agréés pour prendre ne charge des filles à partir de 13 ans mais, dans les faits de 2014, les PEC ont débuté à l'âge de 14 ans

2.7. Entrées et sorties 2014

2.7.1 Entrées 2014 en maison d'hébergement

	Grément	Cabestan	Estacade	Colombier	Total
Nivelles	5	2	2	4	13
Bruxelles	/	2	1	2	5
Autres	/	/	/	1	1
Total					19

Nous enregistrons 19 nouvelles entrées en 2014 pour 12 en 2013. Cela s'explique sans doute par le Colombier (7 nouvelles entrées à lui seul), et à «La Maison des Ados» en particulier : cela justifie une fois de plus le sens de ce nouveau projet.

2.7.2 Sorties 2014 pour les maisons d'hébergement

Orientation	Grément	Cabestan	Estacade	Colombier	Total
Famille ou famille accueil	3	3	2	3	11
Majorité/ Autonomie/kot	1	/	1	/	2
Autre service	1	2	/	1	4
Total	5	5	3	4	17

En 2014, ce sont donc 17 situations qui se sont clôturées. Nous remarquons ici une année avec beaucoup de mouvements : les sorties représentent 37,7 % de la capacité globale simultanée d'accueil (17 sorties sur 45 PEC simultanées).

Le retour en famille est l'issue au placement pour 18 % des enfants. En comparaison aux 9 % de 2013, nous pouvons dire que 2014 est beaucoup plus conforme par rapport à la volonté et aux compétences des équipes à travailler avec les familles. Cela reflète également des résultats positifs concernant l'investissement du personnel dans la formation en thérapie brève. Ces résultats concernant les retours en famille sont bien conforme à nos objectifs

2.7.3. Sorties 2014 pour le Chenal

Pour des raisons expliquées plus loin, le Chenal n'a fait que 4 sessions sur les 5 prévues sur l'année.

Quand on observe les 26 sorties en 2014 (on ne comptabilise pas ici les 4 jeunes ayant participé au nouveau

projet de rupture mais bien seulement ceux qui étaient encore sous l'ancien projet : les expéditions sportives collectives), nous sommes interpellés par le fait que très peu de services prennent le relais après le placement au Chenal. En effet, sur les 19 jeunes qui ont été au bout du placement: 2 ont été en internat, 1 en SRJ, 1 en pré autonomie, 1 en famille d'accueil, 2 en fugue et... 12 sont retournés en famille.

Pour les 7 jeunes qui n'ont pas été au bout du placement, 2 ont été placés en IPPJ et 5 sont retournés en famille. Le fait que 12 jeunes retournent en famille après le placement au Chenal montre que ce service est souvent utilisé en « bout de course » car les jeunes ne sont plus orientés vers un autre service par la suite. Cela est peut-être dû à leur âge aussi.

2.7.4. Sorties 2014 pour Cap Solidarité

En ce qui concerne « l'orientation » que prend le jeune à la sortie de son placement à Cap Solidarité, nous observons la même tendance qu'au Chenal. En effet, sur les 28 jeunes pris en charge par Cap Solidarité, 26 sont retournés en famille.

Observation intéressante :Après le placement au Chenal ou à Cap Solidarité, il n'y a souvent plus d'autre service mis en place par le mandant pour prendre le relais, d'où l'importance du projet Atouts Vents et du centre de jour (expliqués plus loin).

2.8. Travail avec la famille (code 5, code M) à partir d'une maison familiale

Les enfants pris en charge dans une de nos maisons familiales ont la possibilité, avec l'accord du mandant, de passer des journées en famille lors des weekends ou des vacances.

En 2014, les 60 jeunes ont passé 3.359 journées en famille (codes 5), ce qui représente 20,45 %.

C'est beaucoup par rapport aux 992 journées passées en famille (6 %) en 2013 (mais nous considérons l'année 2013 comme non représentative, vraiment «exceptionnelle»).

En 2014, nous observons donc un retour à la tendance moyenne : nous nous situons entre les 26 % de 2011 et les 18% de 2012. Nous nous sommes rapprochés de la tendance de l'année 2012, qui comptait 3088 journées passées en famille.

Ces moments de vie en famille ou chez des familiers sont importants pour ouvrir le réseau du jeune hors du cadre institutionnel et construire pour certains des perspectives d'un retour en famille.

Lors du retour d'un enfant en famille, celle-ci peut encore bénéficier d'un accompagnement de l'équipe de l'Amarrage ou d'une autre institution qui aurait pris le relais.

En 2014, ce travail d'accompagnement lors du retour en famille représente 1.459 journées (codes M). Ce travail s'est

réparti sur 11 familles, ce qui donne une moyenne de 132,6 journées d'accompagnement post-accueil par famille.

Les journées passées par l'enfant ou le jeune hors de l'institution sont une volonté des équipes d'élargir le réseau du jeune au-delà de ses parents et de l'institution. Cette pratique est née du constat de l'appauvrissement croissant du réseau du jeune. Le tableau ci-dessous permet de comparer 2012, 2013 et 2014. Nous observons en 2013 une nette diminution des codes 5 et des codes M. Ce constat nous a interpellé et a attiré notre attention pour 2014 : le nombre total de journées passées par les jeunes en famille ou chez des familiers a donc triplé en 2014 (par rapport en 2013).

En réalité, les chiffres de l'année 2014 nous poussent à croire que 2013 n'était pas tellement représentative.

	2012	2013	2014
Codes 5*	3.088	992	3.359
Codes M*	1.786	453	1.459
Total	4.874	1.445	4.818

*Code 5 : WE et congés en famille ou familial

*Code M : réintégration en famille ou familial

2.9. Les demandes d'admission

Revenons tout d'abord au principe de «capacités réservées». Depuis le mois de mai 2014, une circulaire ministérielle met en œuvre le système des capacités réservées dans certains services agréés. L'objectif de cette mesure vise à améliorer le processus d'admission, de prolongation et sortie de prise en charge des jeunes en plaçant l'intérêt du jeune au centre des préoccupations. Cette mesure vise également à optimiser l'utilisation des ressources disponibles, à renforcer la collaboration entre les autorités mandantes et les services agréés et à alléger le travail des délégués des SAJ et SPJ en matière de recherche de prise en charge adéquate. A l'Amarrage, cette mesure concerne uniquement les 4 projets d'hébergement.

Concrètement, chaque structure possède un certain nombre de places réservées pour tel ou tel mandant. Par exemple, au Grément, sur les 10 prises en charge possible, 6 sont réservées pour le SPJ de Nivelles et 4 pour le SAJ de Nivelles. Dès qu'une place se libère, la directrice pédagogique informe le mandant concerné de la disponibilité qui verra avec ses collègues les priorités en termes de placement. Après demande, la procédure d'admission se met en route dans le respect de notre projet pédagogique.

Nous travaillons principalement avec l'arrondissement de Nivelles, mais également, dans une plus faible proportion, avec les mandants de Bruxelles.

Les projets de rupture ne sont pas concernés par ce principe de «capacités réservées» et travaillent avec l'ensemble des mandants de la fédération Wallonie-

Bruxelles. Pour le projet Cap Solidarité, il y a eu plus d'une trentaine de demandes par téléphone et, sur les 25 rendez-vous d'admission qui ont eu lieu en 2014, seulement 6 n'ont pas abouti.

Dorénavant (ce sera le cas en 2015), la directrice adjointe pédagogique recevra toutes les demandes d'admission adressées à l'Amarrage et réorientera vers les projets dans lesquels il y a de la place, selon les capacités réservées et qui ont du sens pour le jeune.

2.10. Pourcentage d'occupation des projets

	2011	2012	2013	2014
Cabestan	96,27%	96,91%	97,47%	96,95%
Estacade	104,60%	104,72%	97,45%	100,05%
Grément	96,57%	92,18%	94,08%	94,24%
Chenal	71,34%	63,38%	72,82%	80,13%
Cap Solidarité	98%	112,5%	118,80%	108,94%
Le Colombier	92,20%	100,79%	91,45%	101,26%

Ces chiffres reflètent une très belle occupation pour l'ensemble des projets.

Le taux d'occupation pour Cap Solidarité est très élevé, ce qui prouve encore une fois le sens des projets de rupture individuels et donc l'intérêt que le projet du Chenal soit dorénavant axé sur l'individuel, avec les séjours de rupture en Europe.

Regardons à présent le taux d'occupation spécifique à «La Maison des Ados» : 8 jeunes ont été pris en charge à la maison des ados en 2014, ce qui correspond à 68 % d'occupation du projet. Nous voyons que c'est une très belle réussite pour un début et que cela répond donc bien à une demande.

Règles de subventionnement

• Pour le Cabestan, le Grément et l'Estacade

Le taux de prise en charge doit être de 70 % au cours des trois périodes annuelles consécutives concernées et 55 % pour l'année concernée.

• Pour le Colombier

Le taux de prise en charge doit être de 80 % sur une période actuelle.

• Pour le Chenal et Cap Solidarité

Le taux de prise en charge doit être de 50 %.

Cette différence de régime tient à la reconnaissance des spécificités des projets pédagogiques.



02 PARTIE QUALITATIVE

1. activités et projets

1.1. Organisation de camps de vacances

- Séjour en Espagne du 5 au 20 juillet pour 12 enfants de 7 à 13 ans.
- Camp « nature » pendant les grandes vacances avec les enfants des maisons
- Camp à la mer dernier w-e d'août pour les filles du Gréement
- Les adolescentes du Gréement participent à des camps de vacances vivantes ou y travaillent comme intendantes
- Tous les enfants du Colombier sont partis à Boulogne sur mer dans un gîte (visite des plages des Cap gris nez et blanc nez, aquarium NAUSICAA,...)
- Participation à des stages de vacances organisés par des tiers, plaines de jeux communales, stages au stade Gaston Reiff de Braine l'Alleud, camps de mouvement de jeunesse,...

1.2. Organisation d'expéditions sportives ou humanitaires

- Février 2014: Expédition de 15 jours en VTT au Portugal pour 4 jeunes de 15 à 18 ans en décrochage social.
- Avril 2014: Expédition de 15 jours en VTT au Portugal avec 4 jeunes de 15 à 18 ans en décrochage social.
- Juin 2014: Expédition de 15 jours de randonnée en France avec 4 jeunes de 15 à 18 ans en décrochage social.
- Août 2014: Expédition de 15 jours de randonnée en France avec 6 jeunes de 15 à 18 ans en décrochage social.

1.3. Les loisirs des jeunes au quotidien c'est aussi ...

- La pratique de leur sport favori, la participation aux mouvements de jeunesse ou autre association organisant des activités pour les jeunes (Rotaract, Poney Club,...).
- Passer une journée à la mer, à la campagne, ...
- Participer à des activités avec les autres jeunes de la maison : atelier improvisation-théâtre pour les filles du Gréement, ...
- Faire une sortie de groupe : bowling, cinéma, cirque, festival de musique, marchés de Noël, carnaval, restaurant pour fêter la fin de l'année scolaire, monde sauvage d'Aywaille, visites de musées, ...
- Fêter les anniversaires, les départs, la Saint-Nicolas, la fin des examens,...

1.4. Le bien-être

Pour certains jeunes, le bien-être passe aussi par l'apport d'une aide scolaire spécifique, un suivi logopédique ou un suivi thérapeutique.

Le bien-être des enfants, cela nécessite aussi des aménagements réguliers : ordinateurs pour les jeunes, salle de sport au Gréement, changement de mobilier, nouvelle salle de bain et aménagement du préau extérieur pour le Colombier, nouveaux châssis au Colombier, nouvelles garde robes au Cabestan, jeux extérieurs, rafraîchissement des murs,...

1.5. La Maison des Ados



Pour les jeunes qui à leur majorité ne pourront espérer un retour en famille et qui devront opter pour la vie en kot, Amarrage a construit ce nouveau lieu de vie à Houtain-

le-Val dans une grange annexée à la maison familiale du Colombier.

Cette nouvelle structure d'accueil est opérationnelle depuis janvier 2014. Elle a déjà accueilli 8 jeunes en 2014.

Les adolescents vivent là en semi-autonomie (présence d'un éducateur qui les accompagne dans leurs démarches, réflexions et cheminement vers la majorité).

Ce « SAS » leur permet de faire leur propre expérience d'autonomie avant le grand saut.

Ce nouveau projet consiste également en un nouveau défi pour les éducateurs du Colombier. C'est réellement un nouveau métier pour eux : en effet, accompagner des jeunes qui vivent dans leur propre maison est tout différent d'accompagner un groupe d'enfants plus jeunes qui vivent ensemble dans une maison familiale. 2014 aura été une année importante pour ces éducateurs qui ont cherché à affiner leurs méthodes pédagogiques, qui ont dû s'adapter et apprendre de nouveaux outils.

1.6. Les séjours de rupture Europe

Depuis 2008, notre expérience des séjours de rupture au Bénin, avec le projet Cap Solidarité, a montré des résultats positifs.

L'expérience d'éloignement et de rupture est très enrichissante pour des jeunes en décrochage social et scolaire. La rupture n'est pas une fin en soi mais constitue un moyen pour le jeune de se reconstruire, de s'interroger sur ce qu'il est, sur les cultures, les valeurs et la relation qu'il entretient avec les autres. Cette expérience de rupture provoque un changement qui lui permet de créer du lien et de se remobiliser sur son projet individuel qui reste l'objectif central de l'action.

De nombreuses réflexions nous ont mené à rediriger, à titre expérimental, les séjours collectifs (expéditions sportives du Chenal) vers des séjours individuels et ce, dans d'autres pays que le Bénin: nous avons développé de nombreux partenariats avec des familles/fermes en Roumanie, en Moldavie, en France et en Belgique.

Fin 2014 a vu naître les prémises de ces nouveaux projets: à partir d'octobre, 4 jeunes ont été pris en charge dans le cadre des séjours de rupture Europe (deux sont partis en France et deux en Roumanie).

1.7. Réflexion et perspectives pour 2015

Comme expliqué au point précédent, le chenal n'organise plus d'expéditions collectives mais ce sont maintenant des prises en charge individuelles, via les séjours de rupture.

Cependant, les activités collectives qui étaient organisées avec les jeunes du chenal pendant leur préparation à l'expédition permettaient aussi des avancées positives, comme le dépassement de soi et l'accroche avec l'éducateur.

C'est pourquoi, nous avons tout de même souhaité poursuivre des activités collectives via la création d'un centre de jour, qui pourrait se concevoir en 2015.

1.8. Les projets Transversaux : Atouts Vents



Chaque année, plus de cinquante jeunes quittent l'Amarrage. Lorsque l'autorité mandante décide mettre fin à la prise en charge, ces jeunes et ces familles peuvent rester

demandeurs d'un certain soutien. Le projet Atouts Vents permet alors de prendre le relais et de les accompagner le temps utile.

C'est dans une visée de continuité et d'accompagnement dans la durée « post-Amarrage » que l'idée du projet Atouts Vents est née. Ce projet est parti du constat que de nombreux jeunes vivaient la fin d'un placement comme une rupture supplémentaire. Atouts Vents maintient donc ce lien, mais hors mandat et au-delà de la majorité du jeune.

Entre 2011 et 2013, deux coaches Atouts Vents répondaient aux demandes individuelles et organisaient des activités collectives avec les jeunes de l'Amarrage afin de créer l'accroche.

Petit à petit, les demandes de suivis individuels ont évolué. En fait, nous avons observé qu'un ancien jeune qui a besoin de soutien aura davantage tendance à recontacter son ancien éducateur garant, plutôt que les coaches proprement dit.

Atouts Vents perdure bien sûr, mais davantage comme un concept, traduisant la philosophie du « lien dans la durée » de l'Amarrage.

En 2014, différentes activités collectives ont eu lieu : Formation Beps pour les filles du Grément, Inc'rock festival, souper organisé avec tous les adolescents de l'Amarrage à la Maison des Ados ou encore un match de football au stade d'Anderlecht.

En 2014, les suivis ou les apports d'aide ponctuelle ont eu lieu mais de manière plus informelle : ils étaient au nombre de 9.

Par contre, Atouts Vents s'est recentré et réorienté sous l'impulsion du projet «Jump», qui a démarré en septembre 2014 grâce au soutien de BNP Fortis Foundation.

Jump englobe deux projets transversaux destinés à tous les jeunes de l'Amarrage. Il s'agit d'une part des «stages-action» qui offrent la possibilité aux jeunes de l'Amarrage de bénéficier d'insertions professionnelles de courtes durées et d'autre part d'un projet de coaching par les pairs qui permet de mobiliser les «anciens» de l'Amarrage au service de nouveaux candidats à travers un partage d'expériences.

1.8.1. Les «Stages-Action»

Le stage-action offre la possibilité aux jeunes de l'Amarrage de vivre une expérience professionnelle qui fasse sens pour eux. Il s'adresse tant aux jeunes scolarisés qui souhaitent enrichir leurs compétences et ouvrir leur réseau qu'à des jeunes en panne de projet incapables de se projeter dans un engagement professionnel ou scolaire de longue durée.

Il s'agit d'une expérience professionnelle bénévole au sein d'un des partenaires du réseau stage-action. Ce réseau, composé d'entreprises à finalité sociales et d'entreprises privées, s'est déjà considérablement étendu depuis début septembre. Nous comptons actuellement 58 partenaires répartis sur l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles.

En 2014, 37 contrats de stages-action ont été signés. Certains partenaires sont souvent sollicités, comme par exemple «L'ouvre boîte», «Grain de vie», ou encore «Les petits riens». Trois jeunes ont renouvelé leur contrat de stage à plusieurs reprises, cela a été une expérience très riche.

Voici tous les partenaires stages-action qui ont été sollicités en 2014 : L'Ouvre-boîte (8), la Crèche des coccinelles (1), Grain de vie (4), Wood Story (1), Ferme de Martué (3), La Pause (1), Batisant SA (1), Fânes de Carotte (1), Petits Riens de Namur (2), Chez Ginette (1), SA Fiat Lancia (1), L'Essor (1), Boondael Motors (2), Ferme du Planois (1), asbl le Goéland (1), Promotion Services (2), Petits riens de Bruxelles (3), ABC Tremplin (1), Carrosserie Francky (1), Canimôme (1).



1.8.2. Le «Peer coaching»

Ce projet vise à intégrer les jeunes qui sont partis au Bénin dans le cadre du séjour de rupture dans la préparation et l'accompagnement des nouveaux candidats au départ. En effet, qui mieux que les «anciens» pour témoigner d'une angoisse au départ, d'un coup de cafard au début de séjour ou encore des difficultés liées au retour ? Cet échange d'expérience ne substitue pas à la relation éducative dite classique, elle vient la compléter et l'enrichir.

Bien qu'il existe une identité collective forte parmi les jeunes de Cap Solidarité, la réalité des parcours de vie, l'éloignement géographique ou encore la disponibilité professionnelle de chacun peuvent être des obstacles à l'investissement dans ce projet de coaching. Néanmoins, nous pouvons déjà compter sur la disponibilité de 10 coaches qui ont manifesté un grand enthousiasme à devenir coach. Parmi eux, plusieurs ont encore des difficultés à se mobiliser, à construire un projet scolaire ou professionnel mais tous souhaitent apporter leur contribution au projet.

A ce jour, 7 coachings ont été planifiés, 3 ont eu effectivement lieu.

1.9. Les projets hors mandat

L'Amarrage comprend deux volets dans l'aide apportée aux jeunes :

- L'aide spécialisée, c'est-à-dire « l'aide à la jeunesse », pour laquelle nous sommes mandatés et subsidiés.
- L'aide générale à la jeunesse, hors mandat et qui est apportée principalement en Afrique.

1.9.1. Africapsud

Le projet Africapsud s'inscrit dans une logique de coopération au développement et d'échanges interculturels avec les pays du Sud, en particulier en Afrique.



A travers des actions de coopération et d'échanges interculturels, il a pour objectif de rendre les jeunes belges et africains plus confiants dans leur potentiel d'action afin qu'ils puissent mener à bien des projets collectifs ou personnels constructifs et provoquer chez eux un changement de valeurs et d'attitudes pour un monde plus juste et de développer une approche plus critique des relations nord/sud.

Pour atteindre ses objectifs, Africapsud organise depuis 10 ans des séjours d'immersion pour des jeunes belges entre 15 et 25 ans et développe des actions de développement dans le secteur de l'éducation et de la formation avec des associations partenaires au Bénin et au Niger.

LES SÉJOURS D'IMMERSION ET D'ÉCHANGE INTERCULTUREL

S'impliquer dans un projet, aller à la rencontre de l'autre, échanger, se rendre utile, rester humble, autant d'activités qui contribuent à rendre nos jeunes actifs, curieux et engagés à s'ouvrir sur le monde plutôt que de se replier sur leurs difficultés.

Africapsud propose différentes possibilités pour s'engager au Bénin, en groupe ou en individuel, pour des jeunes mineurs et des jeunes majeurs, filles et garçons : des séjours d'immersion pour des groupes de jeunes de 15 à 20 ans, des séjours d'insertion socioprofessionnelle pour des jeunes majeurs en recherche d'orientation de 18 à 25 ans, des stages et appuis divers de jeunes ayant une formation qualifiante avérée et utile.

Les séjours collectifs qui ont eu lieu en 2014

En 2014, Amarrage a permis à 30 jeunes et 8 accompagnateurs de groupe de partir durant les vacances rejoindre des groupes de jeunes béninois. Au total, ils ont constitué 5 groupes d'horizons divers.

- Un premier groupe constitué par l'AMO La Chaloupe est parti durant les congés de Pâques 2014. Il s'agit d'un groupe de jeunes issu de l'aide à la jeunesse, fédéré par les suivis de la chaloupe, les partenariats avec la châtaigneraie et le travail de quartier. Il était composé par 4 filles, 3 garçons et 2 professionnels de la Chaloupe comme accompagnateurs. La préparation fut longue et rythmée par quelques discordes et abandons mais, au final, les jeunes ont trouvé leur place et ont pu faire l'apprentissage de la tolérance à travers la vie en groupe.
- Un autre groupe est également parti à Pâques. Il s'agissait du groupe des «Six too be» (6 filles et 2 accompagnateurs). Soutenue par des responsables solides, elles se sont lancées dans une course contre la montre pour réaliser un projet riche de sens.
- Le groupe «Akodjoplé» (1 fille, 5 garçons et 2 accompagnatrices) est parti durant la 1ère quinzaine de juillet 2014. Ce groupe regroupait une majorité de jeunes du projet Solidarité Ottignies.
- Le groupe de la 2ème quinzaine de Juillet (2 filles et 4 garçons) regroupait des jeunes venant de régions et d'horizons divers. Les jeunes ont rapidement pris part au projet pour construire un programme à leur mesure.
- Un groupe de jeunes provenant de Liège (mixité avec des jeunes placés en SAAE) est parti au mois d'août : les «Coméléons» étaient composés de 3 filles, 2 garçons et deux accompagnateurs. Leur projet était basé sur

l'animation et la réalisation d'une fresque dans un orphelinat.

- L'équipe d'Africapsud a relevé un nouveau défi en 2014: préparer des jeunes à l'encadrement des participants. Cette année, 8 accompagnateurs de groupes ont assuré l'encadrement des jeunes avec le soutien des responsables d'Africapsud.

Les séjours individuels pour jeunes majeurs en recherche d'orientation scolaire et/ou professionnelle

Face à l'afflux de demandes de parents de jeunes majeurs en décrochage (et donc pour lesquels l'aide à la jeunesse n'intervient plus) et forte de son expérience avec les mineurs dans le cadre du projet Cap Solidarité, Amarrage a lancé en 2013 un projet de séjour de rupture pour jeunes majeurs (18-25 ans) en recherche d'orientation scolaire et socioprofessionnelle.

Amarrage leur propose un séjour de rupture similaire à celui de Cap Solidarité, mais non mandaté par une autorité administrative ou judiciaire.

Dans ce contexte, le jeune peut vivre une expérience de trois mois dans un village traditionnel au Bénin où il sera accueilli par une famille. Il participera aux tâches quotidiennes de la famille et s'investira dans des projets au sein du village (construction, informatique, travail au champ, animation, sport,...). Il pourra s'investir dans les activités de Carrefour Jeunesse ou dans les activités d'autres partenaires du projet.

L'objectif premier de la rupture est de permettre au jeune de prendre confiance dans son potentiel d'action afin de mener des projets positifs à son retour, avec un accent particulier sur la formation et l'insertion professionnelle. Un premier jeune majeur a bénéficié de ce projet entre novembre 2013 et février 2014.

Depuis, en 2014, plusieurs demandes ont eu lieu mais n'ont pas pu aboutir, pour différentes raisons : parents parfois plus demandeurs que les jeunes, budget difficile à boucler malgré la bourse, rendez-vous manqués,... Cependant, un jeune majeur va partir début 2015.

L'APPUI AUX CENTRES CARREFOUR JEUNESSE

Au Bénin

Depuis 2013, le centre Carrefour Jeunesse est reconnu comme ONG indépendante avec son propre conseil d'administration, mais toujours avec l'apport technique et financier de l'Amarrage.

L'objectif global des projets de Carrefour Jeunesse est de renforcer et diversifier le programme éducatif actuel pour les enfants et les jeunes dans la commune de Comé.

- Les activités éducatives : à la fin de l'année 2014, environ 2500 jeunes (âgés entre 5 et 25 ans), filles ou garçons, scolarisés ou non, provenant de la commune de Comé et alentours, développent des capacités visant à s'épanouir dans leur milieu et à s'intégrer dans la société, grâce à : leur participation à divers ateliers au centre Carrefour Jeunesse (danse, théâtre, conte, bibliothèque, musculation,...), prêts de jeux, animation dans les villages plus reculés, animation dans les écoles, projections de film, mise en place d'animations pour les jeunes et formation pour les éducateurs du Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (voir point sur le projet RIRE),...
- Le renforcement des initiatives locales : à la fin de l'année 2014, environ 60 jeunes et jeunes adultes ont acquis des capacités d'organisation et de gestion autonome d'activités, mobilisant et dynamisant la jeunesse.
- Les échanges interculturels : à la fin de l'année 2014, environ 860 jeunes béninois ont acquis de nouvelles connaissances d'un point de vue culturel. En effet, environ 60 jeunes ont accueilli des groupes étrangers et 800 élèves béninois sont en contact avec des jeunes belges notamment via le partenariat entre le collège catholique de Comé et le collège Saint-Etienne des Hayeffes, à Mont saint-Guibert.

Un projet d'appui à la scolarité des enfants de Comé a eu lieu en septembre 2014 : des packs scolaires ont été vendus et ont permis à 9 élèves béninois d'acheter le matériel scolaire nécessaire pour une année.

Au Niger

Amarrage a continué à apporter un appui financier au projet au Niger.

Axé sur la formation professionnelle, le travail et le respect de l'environnement, le projet Carrefour Jeunesse Niger vise à donner aux jeunes un cadre et des compétences qui doivent les amener à renforcer la confiance en eux afin qu'ils deviennent des acteurs du développement socio-économique durable de leur pays. Ce projet donne son appui à la jeunesse défavorisée de la région de Niamey par :

- La formation et l'insertion professionnelles dans 3 domaines : transformation et conservation des produits maraichers, informatique et confection vestimentaire.
- L'éducation à la restauration et la préservation de la biodiversité par la plantation d'arbres autour des écoles et la gestion de pépinières d'arbres en coopérative scolaire.
- L'accès à des outils pédagogiques pour renforcer le maintien des jeunes à l'école : bibliothèque, école des devoirs et animations éducatives.

1.9.2. Projet de renforcement de capacité

WBI

Amarrage s'inscrit dans le cadre de l'accord bilatéral qui existe entre la FWB et le Bénin. Nous y apportons un regard interculturel.

Concrètement, le projet permet de renforcer les compétences des éducateurs béninois en fonction et offre aussi à ceux-ci la possibilité de vivre une expérience de stage dans nos services en Belgique.

Ce projet est reconnu et financé par Wallonie-Bruxelles International.

L'année 2014 s'est concentrée sur l'organisation d'une journée d'évaluation des modules de formation mis en place depuis 2010 pour les éducateurs béninois en fonction dans diverses ONG locales.

Cette évaluation a permis de mieux identifier les besoins en termes de renforcement de capacité pour ensuite développer et proposer des pistes de thèmes pour un nouveau programme de formation.

La journée a été organisée le 12 juin 2014 à Cotonou en collaboration avec la DPJEJ (Direction de Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse) et s'est clôturée par une remise de diplômes et des actes de la formation à tous les participants.

Cette journée était présidée par l'UNICEF et le mot de la fin est revenu à WBI. Concrètement, cette journée a permis de lister les bonnes pratiques ainsi que les faiblesses et difficultés rencontrées sur le terrain par les professionnels. Tout cela a fait émerger des recommandations qui alimenteront très certainement le programme de formation pour les années 2015/2016/2017.



1.9.3. Le projet RIRE

Depuis le 1er mars 2014, L'Amarrage apporte son appui au sein du Centre de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (CSEA) à Cotonou, avec le projet RIRE (Redynamisation, Implication du mineur, Réinsertion, Education).

L'objectif global est d'appuyer le respect des Droits de l'Homme, et en particulier des mineurs, dans le domaine judiciaire.

L'objectif spécifique est de redynamiser le fonctionnement et la gestion du CSEA en vue de remplir ses missions de rééducation et de réinsertion sociale des mineurs en conflit avec la loi et de devenir le Centre de Référence en la matière au Bénin.

Les Résultats à atteindre pour 31 mars 2016 sont les suivants :

- L'organisation du CSEA est adaptée et conforme à sa mission de rééducation et de réinsertion sociale des mineurs en conflit avec la loi.
- L'accueil, l'encadrement et l'accompagnement psychosocial-éducatif des mineurs en conflit avec la loi placés au CSEA, en vue d'une réinsertion sociale, sont assurés.
- L'ancrage institutionnel du CSEA, dans les domaines public et privé, en vue de la réalisation de ses missions est renforcé.



2. Subsidies, Recherche de fonds et Organisation d'événements

Chaque année, l'Amarrage organise diverses actions dont les objectifs sont multiples : récolter des fonds pour financer ses programmes non subsidiés, compléter les subsides de la Fédération Wallonie Bruxelles afin d'offrir un service de qualité aux jeunes et aux familles, rassembler les amis de l'Amarrage pour entretenir l'esprit de convivialité et maintenir le lien cher à notre association.

- Janvier 2014 : Exposition «Parenthèse béninoise» : photographies de Catherine Rombouts sur le projet Cap Solidarité
- Février 2014 : Soirée à l'occasion des 40 ans de l'Amarrage
- Février 2014 : trois événements pour fêter les dix ans du projet Africapsud : une après-midi d'étude sur le thème «S'engager au Sud pour ne pas perdre le Nord : sur le chemin de l'autonomisation», la projection d'un film, une soirée de retrouvailles pour les volontaires
- Mars 2014 : Spectacle «Sois belge et tais-toi !»
- Avril 2014 : Cérémonie de mise à l'honneur pour les jeunes de Cap Solidarité et sortie du livre «Quelqu'un de bien»
- Mai 2014 : «J'y suis, j'y reste», pièce de théâtre à Waterloo
- Juin 2014 : Inauguration de «La Maison des Ados»
- Septembre 2014 : Fête des enfants
- Juin 2014 : Vente de vins
- Décembre 2014 : Vente de carte de vœux
- Décembre 2014 : Inauguration de la salle de fitness au Gréement



3. Nos partenaires

Subsides et agrément
Fédération Wallonie-Bruxelles



Subsides
Région wallonne
Wallonie-Bruxelles International
Union Européenne
Province du Brabant Wallon



Sponsors
AG Insurance
Belfius
Besix Foundation
Cap 48
Fondation BNP Paribas Fortis



Fifty-One Club de Braine-Waterloo
IP Nexia
Kiwani Braine Phoenix
Kiwani de Nivelles
Lions de Braine-L'Alleud
Loterie Nationale
Maison Dandoy
Percy Motors
Rotary-Club Bruxelles Vésale
Rotary-Club de Braine
Sabam
UPA-BUA



4. Communication

Le film de 6 minutes réalisé en 2012 sur l'Amarrage avec le concours d'André Remy s'avère un bon support de communication régulièrement projeté lors d'évènements ou de présentation des projets.

Pour la promotion du projet Africapsud, deux roll up ont été réalisés, ainsi qu'un film de quelques minutes qui promeut les séjours collectifs : ce sont deux outils souvent utilisés pour la promotion du projet.

La brochure concernant le projet Jump a été créée et la brochure sur l'Amarrage a été mise à jour.

Le site internet www.amarrage.be et la newsletter mensuelle permettent à nos sympathisants d'être tenus au courant de la vie de l'association.



En 2014, l'Amarrage a également souhaité se concentrer sur la communication interne avec la parution chaque mois d'un petit journal interne, le «Mille Sabords».

Radio/Sites internet :

Concernant la parution du livre «Quelqu'un de bien» : interviews radio des jeunes et des auteurs sur le site : <http://www.espace-livres.be/Quelqu-un-de-bien> et un article sur le site : www.inforjeune.be

Articles de presse :

- “Le Collège Saint-Etienne continue à aider le Collège de Comé (Bénin)” Vers l'Avenir BW (septembre 2014)
- “Du coeur en mouvement”, Le Soir, septembre 2014 (à l'occasion du partenariat Pêcheur de lune et Estacade)
- “Houtain-le-val: Amarrage inaugure sa Maison des Ados”, l'Avenir le 20 juin 2014
- “Une maison des ados à Houtain”, DH le 20 juin 2014



5. Situation de cas

5.1. Le Gréement

Alexis est un adolescent de 16 ans. Il vit au Cabestan depuis 2006.

Son petit frère, Mickaël, vit également au foyer. Les deux enfants ont une excellente relation. Alexis joue son rôle de grand frère à merveille (protection, jeux, affection...).

Depuis fin janvier, Alexis et Mickaël retournent un week-end sur deux chez leur maman. La situation de Madame a évolué positivement. Elle est actuellement hébergée chez une amie. Ce changement de situation a permis à Madame de partager davantage le quotidien avec ses fils.

Concernant le papa, les visites sont irrégulières. De plus en plus, Alexis exprime son mécontentement envers son papa par rapport à ses retards, ses absences, son inadéquation, la méchanceté dans ses paroles...

En entretien individuel, Alexis se confie beaucoup à l'adulte par rapport à sa colère, ses sentiments, son avenir... Il arrive facilement à mettre des mots sur ce qu'il éprouve et s'exprime de manière adéquate.

Alexis se rend régulièrement à la pouponnière pour rencontrer sa petite soeur, Nathalie.
Les relations s'améliorent au fur et à mesure.

Depuis peu, l'équipe a mis un terme au projet de parrainage d'Alexis. En effet, les week-ends n'étaient pas constructifs et la relation se dégradait.
Lors de cet arrêt, Alexis est passée par différentes phases : colère contre la famille de parrainage, incompréhension...

Actuellement, Alexis arrive à faire la part des choses et comprend qu'il était impossible de continuer sereinement ce projet.

Il s'inscrit, actuellement, dans un nouveau projet, organisé par l'A.S.B.L. Parrain-Ami « Let's do lunch ».
Les contacts avec son parrain ont déjà eu lieu et le projet devrait se concrétiser rapidement.

Alexis est en 2ème différenciée et ses bulletins sont corrects. Néanmoins, il n'aura pas son CEB en fin d'année. Alexis réfléchit beaucoup à son avenir. Il aimerait passer en professionnel afin de devenir mécanicien.
Il s'est déjà renseigné sur les écoles dispensant ces cours.

Alexis pense à sa mise en autonomie et l'équipe l'encourage dans cette voie. Il se propose volontairement pour certaines tâches telles que le cuisine, le repassage...
Il est autonome dans ses transports.

Au niveau de ses activités, Alexis fait de l'équitation et s'investit pleinement dans cette activité.

Celle-ci lui permet de se défouler pleinement, comme il le dit, l'équitation est une thérapie. Cette activité permet de nouer des contacts avec des personnes hors de l'institution et donc, à élargir son réseau.

Il participe à beaucoup d'activités telles que des stages pendant les vacances scolaires. Il est bien intégré dans Braine l'Alleud et a établi de bonnes relations sociales.

5.2. Une situation de stage-action

Il y a un an, Dimitri, 17 ans à l'époque, est en grosse difficulté. Il met à mal le lien de confiance avec l'équipe éducative, se met en danger et est à la limite du renvoi de son école où il éprouve de grosses difficultés malgré un enseignement spécialisé. Ses mises en danger répétées le conduisent à faire un premier séjour en IPPJ puis un second quelques semaines plus tard.

L'équipe tient bon et fait le pari d'une alternative : le stage-action.

Etant donné les échecs répétés de Dimitri à l'école et ses fragilités au niveau de l'apprentissage, nous décidons de lui proposer un stage à l'asbl « Grain de Vie » à Waterloo, boulangerie qui travaille avec des personnes en situation de handicap. Rapidement, Dimitri se pose, prend ses marques et ... respecte l'horaire et les décisions du chef d'atelier. Au fil des semaines, ce jeune reprend progressivement confiance en lui et trouve du sens à ce qu'il fait. L'équipe de « Grain de Vie », très satisfaite, lui confie davantage de responsabilités et souligne la très grande aptitude de Dimitri à entrer en relation avec les personnes handicapées.

Ce stage, initialement prévu pour une durée 32h, s'est prolongé pour atteindre 122 heures ! Et dans la foulée, Dimitri, fort de ses compétences relationnelles avec des personnes fragilisées, a réalisé un second stage à l'asbl « L'Essentiel » à Lasnes d'une durée de 198 heures. Record à battre à ce jour !

Ne soyons pas naïf ... ce n'est pas le stage action qui fait des miracles. La crainte d'un nouveau séjour en ippj, une relation affective stable, une reprise de contacts positifs avec son papa sont autant d'éléments qui ont participé au nouvel équilibre de Dimitri et qui lui ont permis d'être, lui-même, acteur de ce changement. Toutefois, ne soyons pas modeste non plus ... cette possibilité de stage a sans doute aussi permis à Dimitri de reprendre pied dans une spirale négative et démontrer l'utilité et la nécessité de pouvoir développer des outils d'insertion adaptés aux problématiques des jeunes.



03 RAPPORT DE GESTION

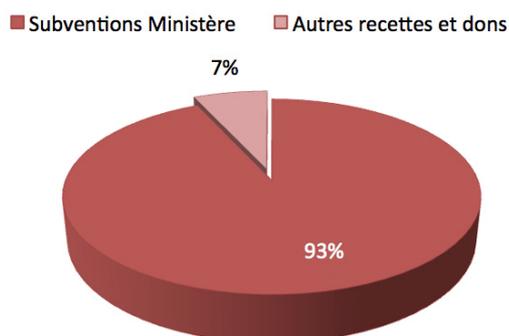
Les résultats financiers

1. Recettes de l'asbl Amarrage en 2014

En 2014, les recettes de l'asbl Amarrage se sont élevées à 3.030.774,04 € en financement public et à 232.179,34 € en recettes diverses. Le financement public recouvre les subsides du Ministère de l'Aide à la Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les recettes diverses proviennent principalement d'activités de soutien et de dons.

Les subsides reçus du Ministère doivent couvrir l'entièreté des frais de personnel, les frais de fonctionnement et les frais variables liés directement aux jeunes. C'est grâce aux dons et aux fonds récoltés lors d'activités de soutien que l'asbl Amarrage peut par exemple offrir aux jeunes ce qui peut faire la différence pour eux : les activités éducatives, des lieux d'accueil conviviaux, des soins thérapeutiques, du matériel pédagogique, du matériel sportif, etc.

Subventions Ministère	€ 3.030.774,04
Autres recettes et dons	€ 232.179,34
Recettes totales	€ 3.262.953,38

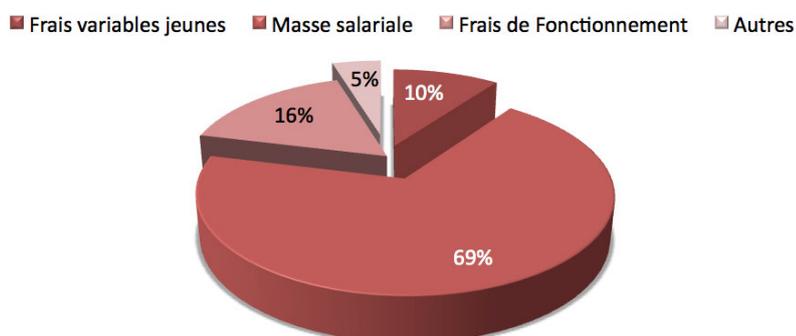


2. Dépenses de l'asbl Amarrage en 2014

Conformément à sa mission, l'asbl Amarrage met tout en œuvre pour un accueil optimal des jeunes qui lui sont confiés. Le niveau des frais variables est directement lié au nombre de jeunes accueillis par l'Amarrage. 23% de ces frais servent à l'alimentation, 24% servent aux activités parascolaires, vacances, camps et stages des jeunes. Le reste des frais variables comprend des postes divers tels que frais de déplacement des jeunes, habillement, pharmacie, montants ristournés aux familles de ces jeunes, abonnements scolaires etc...

Les frais de fonctionnement sont forfaitaires. En 2014, ils comprennent les loyers des 6 maisons où les jeunes sont hébergés, les frais d'entretien de ces maisons (par exemple peintures, rafraîchissements, mobilier...), les frais d'électricité et de chauffage. Parmi ces frais fixes, il y a aussi d'importants frais de téléphone. Les jeunes peuvent téléphoner à leurs parents le soir mais ce sont surtout les éducateurs qui doivent sans cesse joindre les familles pour le suivi des placements. Les frais de déplacement constituent aussi un poste important. Chaque maison dispose d'une camionnette pour conduire les enfants à l'école et à leurs activités. Les éducateurs effectuent par ailleurs de longs déplacements pour rencontrer les familles ou assister aux différentes rencontres avec les mandants. En outre, l'asbl Amarrage développe des projets tant en Belgique qu'au Bénin ou au Niger, qui dépendent de fonds autres que ceux de l'AAJ.

Frais variables jeunes	€ 330.299
Masse salariale	€ 2.008.081
Frais de Fonctionnement	€ 635.452
Autres	€ 161.981
Dépenses totales	€ 3.135.813



Composition du conseil d'administration

- *Président d'Honneur :*

Monsieur Baudouin Nève de Mevergnies

- *Président :*

Monsieur Bruno Van Sieleghem

- *Trésorier :*

Monsieur Jean-Luc Petit

- *Administrateurs :*

Monsieur Etienne Berrewaerts,
Madame Marianne Cox Pigeon,
Monsieur Etienne Masquelier,
Monsieur André-Pierre Sonck,
Monsieur Olivier Van Cauwelaert,
Monsieur Alain Van Hemelryck.

Membres de l'assemblée générale

Monsieur Johan Bruylant,
Monsieur Thierry Callaert,
Monsieur Laurent Collin,
Monsieur Roland Cox,
Madame Anne-Michèle de Moreau,
Monsieur Marcel Dekairelle,
Monsieur Alain Delperdange,
Monsieur Jean-Louis Detrez,
Monsieur Vincent Dussaiwoir,
Monsieur Walter Guilmot,
Monsieur Michel Hublet,
Monsieur Etienne Huelle,
Monsieur Jean-Michel Lucas,
Madame Nathalie Penninckx,
Monsieur Laurent Schickx,
Monsieur Gert Van Wichelen,
Madame Helyett Wardavoir.



Conclusions et perspectives

Voilà une année 2014 qui vient confirmer une évolution progressiste dans laquelle Amarrage s'inscrit depuis plusieurs années.

Adapter nos projets et les outils en fonction des besoins des bénéficiaires. Ceux-ci doivent, en effet, guider l'ensemble de nos actions et de nos réflexions au quotidien.

Cela se traduit au niveau des chiffres qui nous rassurent quelque peu par rapport à 2013. Tout d'abord, au niveau des maisons familiales, nous sommes apaisés par le maintien de la durée moyenne de placement qui avoisine les 30 mois.

Etant donné la complexification des situations qui nous sont confiées, nous avons avancé en 2013 la crainte de voir la durée moyenne augmenter. Il n'en est rien heureusement. Nous avons fait un parallèle en 2013 entre la durée moyenne et la diminution marquante des retours des enfants dans leur famille ou familiaux le VE ainsi que des journées d'essai de réintégration en famille.

Hors, en 2014, nous pouvons constater que le nombre total de journées passées par les jeunes en famille ou chez des familiaux a triplé. Ces chiffres nous poussent à croire que l'année 2013 n'était donc pas représentative.

Nous rappelons que les journées passées par l'enfant ou le jeune hors de l'institution sont une volonté des équipes d'élargir le réseau du jeune. Notons aussi que 18% des enfants placés en maison familiale sont retournés vivre en famille.

Pour le Chenal et Cap Solidarité, nous mettons en avant le fait que ce type de projet est souvent utilisé en ultime recours. Ceci est certainement dû à l'âge des jeunes cumulé à leur situation très complexe. Malheureusement, nous regrettons trop souvent l'absence de services pour prendre le relais suite au passage du jeune par un de ces projets. Rappelons qu'au contraire des maisons familiales, la durée de prise en charge d'un jeune dans ces deux projets est limitée dans le temps. Enfin, nous sommes heureux de constater que ces projets sont plus souvent utilisés pour des jeunes en danger alors qu'il y a seulement 2 ans encore, ceux-ci étaient plus prioritairement réservés aux jeunes ayant commis un fait qualifié infraction.

Au niveau du projet de la maison des ados, le bon taux d'occupation de cette année témoigne de toute son utilité dans le panel des moyens offerts aux mandants de l'arrondissement.

Pour l'équipe, il s'agit évidemment d'un autre métier qui nécessite une révision des acquis. Avec l'arrivée de la maison des ados, l'Amarrage offre aujourd'hui 33 places spécifiques pour adolescents sur un total simultané de 63. D'où l'importance de renforcer le développement de nouveaux outils et plus particulièrement les stages action et le peer coaching.

Dans les chiffres, nous enregistrons en 2014 un nombre impressionnant de 38 stages action et déjà la formation de 10 coachs.

Dans la même idée que le peer coaching, Africapsud mise aussi sur les compétences des jeunes pour développer ses projets à l'avenir. En effet, un réseau de jeunes volontaires se forme progressivement pour accompagner des groupes. Ces jeunes volontaires seront certainement amenés à prendre d'autres responsabilités.

Le processus de responsabilisation des ados est au centre de nos préoccupations pédagogiques. En effet, comment accompagner les jeunes après leur passage par la maison des ados ? Comment préparer le jeune à une vie en kot ? Des réflexions sont en cours en 2015 afin d'apporter des réponses à cette problématique.

La problématique de déscolarisation des jeunes alimente également nos réflexions. Comment combattre l'oisiveté des jeunes et renforcer leur estime de soi ? Enfin, tout en continuant à développer des outils et des projets, nous attendons toujours l'agrément définitif de Cap Solidarité ainsi que l'inclusion du Colombier à l'Amarrage.

En parlant d'inclusion, un travail sur la vision, les valeurs et les missions sera réalisé en 2015 avec l'ensemble du personnel. Nous sommes persuadés que ce travail ne pourra que renforcer encore plus l'enthousiasme des équipes à réaliser leurs missions avec qualité. Une qualité que nous devons aussi aux compétences multiples et complémentaires des membres du conseil d'administration, à la générosité des membres et sympathisants ainsi qu'à la confiance de nos partenaires.

Nous vous invitons à vous tenir informés de l'avancement de nos projets via le site internet **www.amarrage.be**



CONTACT

Amarrage
Rue de la Croix 68
1420 Braine l'Alleud
02 384 05 38
info@amarrage.be

www.amarrage.be